

l'Humain d'abord! Harnes

une gauche combative,
sociale, écologiste
et citoyenne
pour Harnes
et les Harnésiens

DES FINANCES LOCALES PRÉOCCUPANTES

Fidèles à leurs habitudes, le maire et son adjoint aux finances ont encore réussi à s'emmêler les pinceaux lors de l'exposé du bilan financier 2013 et du budget 2014. Certains des chiffres annoncés se contredisent d'une réunion de conseil à l'autre, en particulier sur le niveau d'endettement réel de la ville. **Impossible de savoir lesquels sont les bons !** Tout cela n'est vraiment pas sérieux et, sauf par miracle, les Harnésiens paieront ces errements au prix fort dans un proche avenir.

Il n'en reste pas moins que, dans le meilleur des cas, la dette de Harnes aura augmenté dans des proportions considérables (peut-être même a-t-elle doublé !) tout comme les frais de personnel. Et ce ne sont pas quelques pirouettes budgétaires aux airs de dérapages mal contrôlés qui y changeront grand-chose. L'ardoise sera corsée, comme nous l'avons dit et répété pendant la campagne des municipales. Pour sûr, ce mandat démarre aussi mal que l'autre avait fini. **Gare aux futures hausses d'impôts !**

IMPOTS LOCAUX

Les élus du groupe « *Pour Harnes, l'Humain d'abord !* » ont voté **POUR le maintien des taux au niveau actuel** (taxe d'habitation 9,97% – Taxe foncière sur le bâti 27,91% – taxe foncière sur le non-bâti 89,79%).

30 voix POUR

(majorité municipale

et groupe « *Pour Harnes, l'Humain d'abord !* »)

3 voix CONTRE (élus FN)

L'encours de la dette par habitant : Les chiffres communiqués ne correspondent pas à ceux affichés par le Ministère des Finances. Où en est-on réellement ?

Les charges de personnel ont augmenté de 10% en une année, passant de 48,42% en 2012 à 58,98% en 2013, alors que ce ratio est de 53% (soit 6% de moins) dans les villes comparables.

Les subventions aux associations ont diminué de près de 22% entre 2012 et 2013.

UNE SALLE DE SPORT RÉGIONALE À 9,5 MILLIONS D'EUROS

9,5 millions d'euros, c'est ce que coûtera la future salle de sport régionale.

Voici les chiffres communiqués officiellement par Philippe Duquesnoy lors du Conseil Municipal du 11 avril 2014.

Le Conseil Régional, qui en est le maître d'ouvrage, prend en charge sa construction à hauteur de **7,5 millions d'euros**. Quant à la commune, sa participation s'élèverait à **2 millions d'euros** pour l'aménagement des extérieurs.

Philippe Duquesnoy nous a appris également que « **cette grande salle permettra à nos jeunes d'avoir une véritable école de volley et de hand** ». **Tout ça pour ça ?**

Les coûts de fonctionnement de cette salle, évalués à 60.000 € par an, devront être

également supportés par les budgets municipaux .

Il reste à découvrir quelles en seront les incidences sur les finances municipales et quelles conséquences ces dépenses pourront avoir sur l'évolution de nos impôts locaux dans les années à venir. Dossier à suivre !

Quelques chiffres 2013

Réhabilitation école Langevin : 901.112 €

Travaux du musée municipal : 335.197 €

Local du « *Brochet harnésien* » : 352.103 €

Nouveau CCAS : 1,6 Millions €

RYTHMES SCOLAIRES UNE RÉFORME QUI NE SATISFAIT PERSONNE ET QUI VA NOUS COÛTER CHER

La réforme des rythmes scolaires se met en place un peu partout en France, avec beaucoup de réticences et un mouvement de protestation de parents d'élèves qui s'accroît par endroits.

A Harnes, la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires se fera à la prochaine rentrée scolaire (septembre 2014) selon une organisation revue qui exploite les possibilités offertes par le décret du nouveau Ministre de l'éducation nationale Benoît HAMON.

Ainsi donc, à Harnes, l'organisation qui prévoyait des TAP (*Temps d'activités périscolaires*) en fin de journée est remplacée par une nouvelle organisation où ces TAP seront regroupés en une seule après-midi selon les écoles.

Philippe Duquesnoy a informé les familles que les temps d'activités périscolaires seront gratuits pour les

familles. Bonne nouvelle ! Mais c'est oublier de dire que cette organisation aura un coût pour la collectivité !

Certes, le fonds d'amorçage de **50 euros par élève** sera reconduit en 2015-2016 (annonce de Benoît Hamon), mais l'Association des Maires de France « a estimé que la mise en place des activités périscolaires dans le cadre de la réforme coûterait en moyenne **150 euros par enfant aux communes** », ce qui est bien au-delà de ce que propose le fonds d'amorçage... **Le compte n'y est pas !**

Ce seront donc bien les budgets municipaux qui devront supporter les coûts de cette réforme (~140.000 euros par an) et, par voie de conséquence, l'ensemble des Harnésiennes et des Harnésiens qui devra contribuer financièrement à sa mise en place !



L'association nationale « **Gilets Jaunes – Contre la réforme des rythmes scolaires** » résume parfaitement ce mouvement de protestation :

« **Cette réforme qui va à l'encontre de l'intérêt des enfants a été mise en œuvre sans la concertation des principaux intéressés, contre l'avis d'une majorité des personnels et de leurs organisations syndicales. Elle a été imposée sans**

les moyens d'encadrement nécessaires et est scientifiquement injustifiée.

Cette réforme fait apparaître de grandes difficultés, sans parler de son impact sur la vie familiale et professionnelle : cacophonie dans l'organisation avec des animateurs qui doivent gérer des groupes comptant jusqu'à 18 enfants — dégradation des conditions d'apprentissage pour des élèves perdus et fatigués — dégradation des conditions de travail pour tous les personnels enseignants et territoriaux — disparition du cadre national de l'Éducation avec le financement par les communes des trois heures d'activités péri-éducatives (entre autres), etc. » → Leur site internet : www.agj-officiel.fr

Vos conseillers municipaux



Marianne THOMAS

Jean-Marie FONTAINE

Chantal HOËL

Guy SAEYVOËT

Véronique DENDRAËL

Jean-Marie FONTAINE est également votre conseiller communautaire à la CALL.

Votre conseiller général



Yvan DRUON, Vice-Président du Conseil Général du Pas-de-Calais, reçoit le **mardi sur rendez-vous** dans l'arrière-salle du café **LE CARRÉ D'AS** à HARNES.

Prise de rendez-vous auprès de Marianne THOMAS

☎ 03.21.21.60.66

✉ thomas.marianne@cg62.fr

Yvan DRUON quitte le conseil municipal de Harnes

Yvan DRUON a annoncé sa décision de quitter le conseil municipal.

Yvan DRUON explique sa décision par la nécessité de construire dès maintenant l'avenir, de permettre à des personnes plus jeunes de se former à l'étude des dossiers municipaux et de leur laisser mettre un pied dans une réflexion politique locale approfondie.

Il s'agit également pour Yvan DRUON de se consacrer pleinement à son mandat de **Conseiller Général** du Canton de Harnes / Pont-à-Vendin / Estevelles et à sa **Vice-Présidence du Conseil Général**.

www.lhumaindabord-harnes.fr